



Conakry, le 12 juillet 2023


COMMUNIQUE RADIO-TELE DIFFUSE RELATIF À LA VENTE DES VIGNETTES DE LA TAXE UNIQUE SUR LES VEHICULES (TUV) POUR L'ANNEE 2023

Le Ministère du Budget porte à la connaissance de tous les détenteurs de véhicules à moteur, de la disponibilité des vignettes de la Taxe Unique sur les Véhicules (TUV) pour l'année 2023.

A cette occasion, il informe tous les usagers concernés que :

- Les vignettes sont sur support numérique ;
- La vente libre des vignettes débutera le **samedi 15 juillet 2023** sur l'ensemble du territoire national et se poursuivra jusqu'au dimanche 15 octobre 2023, date limite ;
- Passé ce délai, tout achat de vignette sera majoré d'une pénalité de 25% de sa valeur faciale, conformément à la réglementation en vigueur ;
- L'opération n'implique aucun paiement en espèces, l'achat des vignettes est totalement dématérialisé.
- Les possibilités de paiement proposés aux contribuables sont :
 - Paiement par Orange Money : *144*4*8*4#
 - Paiement par Mobile Money : *440*4*6* 3#
 - Paiement via l'application PayCard
 - Le réseau des banques partenaires (BCI, VISTA BANK, UBA BANK et CREDIT RURAL)
 - Les bureaux régionaux et préfectoraux des transports terrestres (Ex CADAC).

Le Ministère du Budget sait compter sur le civisme de chacun et de tous.


Dr Lanciné CONDE
Ministre du Budget

